

Vos questions / nos réponses

Désemparer face à l'alcool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/02/2012 15:24

Bonjour, Mon beau frère vient de m'informer que ma soeur avait de gros problème avec l'alcool. Il l'a retrouvé saoule dans la salle de bain à plusieurs reprises et a découvert des bouteilles de vins vides cachées dans le garage. Elle refuse de reconnaître son addiction et son état d'ébriété alors que des photos montrent bien son état de personne alcoolisée. J'aimerais pouvoir en parler avec elle, mais sachant qu'elle est déjà dans le déni avec son mari, j'ai peur qu'elle se braque encore plus. Elle habite Toulouse. Avec l'éloignement ce n'est pas facile. La communication ne peut se faire que par téléphone. Avec son mari nous sommes prêts à l'aider mais nous nous sentons démunis devant la situation. Pouvez-vous nous donner des orientations à prendre pour l'emmener vers la voie de la guérison ?

Mise en ligne le 10/02/2012

Bonjour,

Le dialogue est nécessaire pour pouvoir essayer d'aider un proche qui a des problèmes d'alcool. Votre soeur niant ses consommations, cela peut prendre un certain temps avant qu'elle arrive à exprimer ce qui lui pose problème.

Il s'agit pour vous d'essayer de vous saisir des moments les plus propices à la discussion, sans essayer de la confronter directement au thème de l'alcool. Elle boit car quelque chose est trop difficile à gérer pour elle, et que les effets de l'alcool l'aident. Lui porter de l'aide passe donc à travers l'identification du problème qui est à la base de tout cela, afin de saisir à quoi lui sert l'alcool, chacun buvant pour des raisons qui lui sont propres. Afin de réussir à communiquer sur ce sujet, il convient de ne pas la juger, et d'aborder le thème de sa souffrance à un moment où vous la sentez plus à même de pouvoir parler.

Face aux difficultés que tout cela peut représenter, notamment en raison de votre éloignement géographique, sachez qu'il existe des lieux qui accueillent l'entourage de manière gratuite et confidentielle afin d'être soutenu et conseillé sur la conduite à tenir. Vous trouverez ci-dessous 2 adresses, une première dans votre département, et une seconde à Toulouse, afin que vous puissiez proposer cette aide à votre beau frère.

Notre service téléphonique reste aussi à votre disposition au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Des écoutants peuvent là aussi vous soutenir et vous conseiller.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

ALIA 49 - Csapa Angers

8 rue de Landemaure
49000 ANGERS

Tél : 02 41 47 47 37

Site web : www.alia49.fr

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage : lundi au jeudi - Permanence sans rendez-vous tous les vendredis de 14h à 16h.

Substitution : Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés : Ligne direct : 02 41 57 59 25 : Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h30. Mardi: 13h-16h.

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h - Mardi de 13h à 17h - Des rendez-vous peuvent vous être proposés en dehors de ces horaires.

[Voir la fiche détaillée](#)

AAT : Addictions Accueil Thérapeutique - CSAPA

35, route de Blagnac
31200 TOULOUSE

Tél : 05 34 40 01 40

Site web : aat31.wordpress.com

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h (lundi matin réunion d'équipe -> répondeur, réouverture du standard à 13h)

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous avec ou sans entourage.

[Voir la fiche détaillée](#)